



COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL PROVINCIAL Du 19 juin 2018

Supracommunalité : on passe à 1€ par habitant !

La Province de Hainaut soutient douze grands projets « supracommunaux » sur tout son territoire. Des projets qui mobilisent les citoyens, les communes, les associations sur des thématiques aussi variées que la santé ou l'environnement en passant par la cohésion sociale ou encore le fauchage tardif, la culture...

En juin 2017, pour soutenir ces projets, la Province choisissait d'y consacrer à 0,75€ par habitant sous la forme d'une dotation annuelle accordée aux communes qui avaient répondu à l'appel à projets. Le Conseil provincial a décidé, lors du vote du budget 2018, d'augmenter cette dotation et d'accorder désormais 1€ par habitant. Une modification qui fait passer l'aide accordée pour ces projets de 1.003.319€ à 1.337.759€, soit un soutien supplémentaire du Hainaut aux communes de 334.440€ !

En cette séance du 19 juin 2018, le Conseil provincial a autorisé la mise en application par le Collège provincial de ces dispositions nouvelles en faveur des communes.

Près de deux millions € contre les inondations !

Deux gros projets ont été soumis ce mardi aux conseillers provinciaux : la construction d'une digue de protection d'environ 980m de long pour contenir le Rieu d'Amour à Tournai, à la hauteur des rues Germaine Devalet et de l'Hôpital, dans la zone des « Près d'amour ». Des travaux qui feront suite au gros travail d'analyse mené par le Bureau d'études de HIT dans le cadre du projet NAQIA et nécessiteront un investissement de 791.787€. Il ne s'agira pas seulement de protéger les riverains mais également le site, classé NATURA2000. Des aménagements complémentaires sont prévus pour préserver la biodiversité et également l'installation de zones d'observation, de panneaux didactiques...

Un autre gros chantier va être mené par Hainaut Ingénierie Technique pour apporter une réponse concrète aux inondations sur « Le By » à proximité de la rue des Robiniers à Ciplu. Ici aussi, il faudra construire une digue permettant de retenir 130.000m³ d'eau pour réduire les risques d'inondation dans le centre de la commune. L'investissement s'élève à 1.269.081€.

Démolition de l'ancien hôpital de la Dorcas à Tournai

Le bâtiment qui abritait l'ancien hôpital « La Dorcas » à Tournai, appartient à la Province de Hainaut. Suite au déménagement du Centre Hospitalier de Wallonie picarde, il a été vidé de ses activités hospitalières et mis en vente le 28 juin 2016.

Aucun acquéreur potentiel n'a concrétisé son intention d'acheter le bien qui est aujourd'hui régulièrement vandalisé, en partie incendié. Il représente un réel danger pour les institutions voisines.

La Province de Hainaut ne souhaite pas qu'il devienne un chancre au cœur de la Ville de Tournai : le Conseil provincial, réuni ce mardi 19 juin, a décidé de la démolition de l'ancien hôpital. Un bardage esthétique et respectueux des structures roches sera posé et le site sera nettoyé

proches sera posé et le site sera nettoyé.

Le montant des travaux s'élève à 1.200.221€. La Province de Hainaut envisagera ensuite la destination du terrain qui pourrait soit être revendu, soit accueillir une nouvelle implantation provinciale.

La salle de Sports de Ghlin (presque) sur les rails !

C'était l'un des gros projets d'investissement de la législature : la construction d'une salle de sports à la rue du Temple à Ghlin ! Un projet aussi ambitieux que nécessaire pour les élèves du centre provincial d'enseignement spécialisé, les sportifs porteurs de handicap et les clubs de la région. Les travaux devraient s'élever à 2.473.267€, équipements et aménagement des abords compris. La Wallonie-Infrasports vient de marquer son accord de principe sur une intervention régionale d'un montant maximal de 1.503.730 €. Une bonne nouvelle pour les conseillers provinciaux qui en ont pris connaissance ce matin. Le dossier sera présenté et finalisé lors d'une prochaine séance du Conseil provincial.

En conformité avec le nouveau décret « gouvernance »

Le Conseil provincial a par ailleurs procédé au renouvellement de sa représentation dans les Asbl de catégorie 1 et dans la régie autonome Hainaut Sécurité, pour être en phase avec les dispositions du nouveau décret wallon visant à « renforcer la transparence et la gouvernance dans les structures locales ».

Grâce au travail préparatoire de ses services d'Audit interne et de la direction générale provinciale, les compositions des conseils d'administration seront ainsi adaptées avant l'entrée en vigueur du décret, le 1^{er} juillet 2018.